

---

# ” Les archives d’une ville coloniale par ses fonds “privés”. État des lieux, “privatisation” des archives et complémentarité avec les fonds “publics” ”

Thierry Guillope\*<sup>1</sup>, Paul Lecat\*<sup>1</sup>, and Carole Lamoureux\*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Université Gustave Eiffel – Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique – France

## Abstract

Partagés entre la France et l’Algérie, les documents produits par les administrations publiques de ce pays à la période coloniale sont depuis plus d’un demi-siècle l’objet d’un contentieux archivistique<sup>1</sup> entre les gouvernements des deux États. Au moment de la décolonisation, les archives dites de souveraineté (cabinet des gouverneurs, services de surveillance) ont été déplacées en France, tandis que les archives de gestion (santé, travaux publics, enseignement...) sont restées sur place. Les archives de l’Algérie parvenues en France constituent une importante partie des Archives nationales d’outre-mer (ANOM). En parallèle, de nombreux centres d’archives départementales ou de petits centres de documentation regorgent de fonds de statut privé extrêmement divers, qui apportent une lumière nouvelle sur l’histoire de l’Algérie et de la ville d’Alger. L’histoire de leur constitution, de leurs déplacements, de leur conservation et de leurs potentielles destructions apparaît pourtant comme un angle mort de la recherche. Il s’agit souvent de papiers produits par l’administration mêlés à d’autres plus proprement privés (journaux personnels, correspondance amicale, etc.). Cela témoigne d’une certaine forme d’hybridation dans les modalités de production des documents et de privatisation par les fonctionnaires coloniaux. Ces fonds très hétéroclites sont très mal connus et donc très peu mobilisés dans le cadre d’études historiques.

Archival City, programme de recherche international, s’est donné pour mission de définir une méthodologie pour la description, l’indexation et la visualisation des archives de la ville. Sur le terrain d’Alger, l’un des objectifs principaux est de recenser au sein des archives départementales et des bibliothèques municipales en France divers fonds d’archives de statut privé dans le but de les faire connaître, mais aussi, en les décrivant, de permettre une meilleure connexion à des fonds publics. Cette communication propose ainsi un premier retour d’expérience à partir de fonds d’archives privés concernant Alger, conservés en France et traités dans le cadre d’Archival City : les archives du général Rapatel (Archives départementales d’Île-et-Vilaine et Archives nationales) ; les archives du Comité du Vieil Alger (bibliothèque municipale de Toulon) ; les archives d’élus, notamment de Jacques Chevallier, maire d’Alger de 1953 à 1958 ; les archives d’urbanistes et d’architectes (Jean de Maisonseul, Pierre Dalloz, Centre africain des sciences humaines appliquées, etc.). En particulier, nous montrerons la richesse du dialogue et de la collaboration entre les historiens et les archivistes pour proposer des solutions inventives.

---

\*Speaker

1SOUFI Fouad, " Les archives algériennes en 1962 : héritage et spoliation ", *Insaniyat*, 65 – 66, 2014, p. 211 – 237.

**Keywords:** Algérie, Colonisation, Archives déplacées, Hybridation archives, AtoM